

N° D'ORDRE : 2019-027

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice : 29****Présents : 22****Pouvoirs : 06****Excusé : 00****Absents : 00****Qui ont pris part****à la délibération : 29****Date de convocation : 19 Mars 2019**SEANCE DU 25 MARS 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – M. BLANC Romain (arrivé à 19h12, participe à compter du point n°15) – M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET Séverine - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia - M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul - M. CORNU François - M. LANFANT Max.

Pouvoirs : Mme GIOVANNELLI Marie-France à Mme MONTAGNE Françoise - Mme DEFAUX Catherine à M. MARIN Michel - Mme DEMIERRE Colette à M. HOEHN Gérard - Mme BALS Fabienne à M. BOUVIER Rémy - Mme LABROUSSE Sylvie à Mme ROUSSEAU Brigitte – Mme LEVY Séveryn à M. PAPINIO Raoul.

Absents :Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

4 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX 2018

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alain BALLESTER, 1^{er} Adjoint délégué aux finances lequel explique que le compte administratif 2018 du budget annexe des gîtes communaux s'établit comme suit :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits (en €)</i>	<i>Recettes ou excédents (en €)</i>	<i>Dépenses ou déficits (en €)</i>	<i>Recettes ou excédents (en €)</i>	<i>Dépenses ou déficits (en €)</i>	<i>Recettes ou excédents (en €)</i>
Opérations de l'exercice	15 719,97	29 868,91	3 403,62	729,68	19 123,59	30 598,59
Résultat exercice 2018		14 148,94	-2 673,94			11 475,00
Résultat antérieur reporté (002)/(001)		39 599,13		2 937,48		42 536,61
Résultat de clôture 2018		53 748,07		263,54		54 011,61
RAR			0,00			
Résultat 2018		53 748,07		263,54		54 011,61

1 – L'exploitation :

L'excédent d'exploitation cumulé 2018 s'établit à 53 748.07 €. L'excédent sera repris dans le budget annexe des gîtes 2019 sur le compte 002 en recette de fonctionnement.

Les dépenses d'exploitation concernent principalement le remboursement des frais de personnel pris en charge par le budget communal, les fluides des trois gîtes, le paiement de la taxe de séjour à la métropole ainsi que l'acquisition de produits d'entretien et de petits équipements.

Les recettes d'exploitation concernent uniquement la location des gîtes.

2 – L'investissement :

Le solde d'exécution cumulé de la section d'investissement 2018 s'établit à 263.54 €. L'excédent sera repris au budget primitif 2019 en en recette d'investissement sur le compte 001.

Les dépenses d'investissement concernent principalement l'installation d'une VMC dans le gîte du Romarin, l'aménagement des douches des gîtes, l'installation d'une marquise au gîte « Cade », l'installation d'une pergola au gîte « Ciste » ainsi que l'achat de divers matériaux ou équipements.

Les recettes d'investissement concernent les dotations aux amortissements.

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR
CHAPITRE**

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
011	Charges à caractère général	5 294.54 €	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	29 846.01 €
012	Charges de personnel et assimilés	9 156.04 €			
014	Atténuations de produits	360.97			
67	Charges exceptionnelles	178.74 €	77	Produits exceptionnels	22.90 €
042	Opérations d'ordre	729.68 €			
Total dépenses		15 719.97 €	Total recettes		29 868.91 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
20 – 2135	Installations, agencements	1 152.42 €	040	Opérations d'ordre	729.68 €
20 – 2188	Autres immobilisations	2 251.20 €			
Total dépenses		3 403.62 €	Total recettes		729.68 €

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé du Président de séance ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Compte Administratif du budget annexe des gîtes 2018 ;

DECIDE PAR 23 POUR et 4 ABSTENTIONS (MM. COIFFIER, PAPINIO, CORNU, MME LEVY)

- D'approuver le Compte Administratif du budget annexe des gîtes 2018.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 27 mars 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT